

Prétendue tentative de putsch du 8 août

La gestion de l'invisible

Une année à peine après le putsch manqué du 8 juin 2003 et neuf mois après une élection présidentielle chaotique, la Mauritanie semble replonger dans l'œil du cyclone.

Dans la nuit du 8 au 9 août dernier, plusieurs interpellations ont été opérées dans les rangs de l'armée. La vague d'arrestations, qui s'est poursuivie pendant plus d'une semaine à Nouakchott et à l'intérieur du pays, a touché essentiellement les officiers supérieurs.

Deux jours plus tard, le ministre de la Défense nationale a fait une déclaration à la Radio et à la Télévision pour annoncer que les services de sécurité "ont déjoué une tentative de coup d'état" qui allait avoir lieu durant le voyage du président Ould Taya en France pour assister à la commémoration du soixantième anniversaire du débarquement en Provence. Il a mis en cause les dirigeants de la tentative de putsch du 8 juin 2003 en fuite, une puissance étran-

gère... et, laissait-il entendre, le groupe "terroriste" du jordanien Azarqaoui qui avait "proféré des menaces contre la Mauritanie". Onze parmi les 31 militaires interpellés dans cette affaire ont été élargis et réhabilités dimanche dernier (29 août). Le reste de la "troupe" ira vraisemblablement devant le conseil de discipline. L'opinion demeure divisée sur la réalité du nouveau "complot".

Le 12 paraît comme une date fétiche pour le président Ould Taya. Il est arrivé au pouvoir le 12 décembre 1984, tout comme il a été réélu pour un second mandat le 12 décembre 1997. Le 8, lui, est deviendra certainement une date maudite pour le président. En 2003, la tentative de putsch a eu lieu le 8 juin et le 8 août 2004 est la date de la récente tentative de coup d'état présumée. Faudra-t-il effacer cette date du calendrier? Ce sera certainement l'avis des députés PRDS si une telle proposition est présentée devant l'Assemblée. Et ce ne sera pas la première fois dans l'histoire du monde qu'un parlement modifie le calendrier pour "glorifier" un roi. Le parlement de Rome n'avait-il pas, deux décennies avant Jésus, ajouté un jour au mois d'août, qui porte le nom de l'empereur Auguste, pour lui faire plaisir. Nous n'en sommes pas, Dieu merci, encore à ce stade. Mais pas loin de l'être. Les bruits assourdissants des marches (Massirat) de soutien au président qui nous parviennent des différentes capitales du pays risquent de nous faire oublier l'essentiel: méditer notre situation et essayer de comprendre ce qui s'est passé—ou qui risque de se passer—chez nous. Le gouvernement soutient en effet qu'il y a eu une tentative de coup d'état qui allait se produire entre le 15 et le 20 août. La nouvelle a été donnée par le ministre de la Défense deux jours plus tard au cours d'un discours retransmis par les médias officiels. Le président annule son voyage en France et les arrestations continuent dans les rangs des militaires. L'intervention vague du ministre de la Défense a laissé l'opinion sur sa fin. Pendant les deux semaines qui suivront, silence radio. Les rumeurs les plus contradictoires circulent au sujet du putsch, fictif pour certains, réel pour d'autres. Brusquement, le pouvoir, au début très peu bavard, change d'attitude et se lance dans une vaste campagne de communication. Le chef d'état-major de la gendarmerie sort d'on ne sait où pour faire une déclaration détaillée sur les résultats de l'enquête. Il dévoile ce qu'il estime être le plan d'exécution du coup. Selon lui, le putsch était conçu et planifié par les dirigeants du putsch manqué du 8 juin 2003: Saleh Ould Hanenna et Mohamed Ould Cheikhna qui étaient appuyés dans leur entreprise par deux pays: le Burkina et la Libye. Le scénario arrêté, selon lui, consistait à faire venir deux commandos de la Libye et du Burkina constitués de mauritaniens

et d'azawadis. Avant l'entrée des commandos, les dirigeants des putschistes devaient s'infiltrer en Mauritanie pour rencontrer certains officiers qui leur étaient fidèles. L'exécution du coup allait commencer par l'élimination des officiers fidèles au régime. Il était semble-t-il aussi prévu de couper l'électricité et le téléphone pour isoler le pays. Parallèlement à la divulgation de ce qui est présenté comme le plan d'exécution du "complot", le chef d'état major de la Gendarmerie a fourni la listes des personnes entendues dans cette affaire, des adresses électroniques, des numéros de téléphones et les noms des cybers utilisés à Nouakchott par les auteurs de la tentative pour coordonner leur action. Deux heures après, la télévision et la Radio diffusent les aveux de deux officiers.

Le Burkina et la Libye ont réagi tout de suite et ont démenti les accusations portées contre eux par le gouvernement mauritanien. Le ministre mauritanien de la Défense est revenu de nouveau à la charge pour dire que les "criminels Saleh Ould Hanenna et Mohamed Ould Cheikhna" résidaient non loin de la présidence du Faso et qu'ils étaient accueillis et entretenus par Moustapha Limam Chaf'i, présenté comme conseiller du président Compaoré (voir encadrés).

Acte inachevé

La publication, par la gendarmerie, de la liste des 31 officiers entendus dans le cadre de l'enquête relative à la présumée tentative de putsch a fait croire au départ que les intéressés seront traduits rapidement devant la justice qui n'hésiterait pas à leur infliger de lourdes peines, tant les faits invoqués étaient graves et tellement le pouvoir semblait donner de l'importance à cette affaire. Quelques jours plus tard, il a pris de court tout le monde en libérant, dimanche 29 août, 11 personnes parmi les officiers arrêtés. Le reste du groupe sera traduit devant le conseil de discipline de l'armée et personne parmi eux ne sera poursuivi en justice. Cette décision d'apaisement, si elle se confirme, sera sans doute très bien accueillie par l'opinion. Mais elle risque de fragiliser la thèse du gouvernement et de relancer le débat sur la réalité du supposé complot.

La célérité avec laquelle on est passé d'une affaire grave dans laquelle sont impliqués des

officiers supérieurs et des puissances étrangères à une affaire presque classée étonne plus d'un observateur et fait même penser qu'il ne s'agissait que d'une énième manipulation d'un pouvoir passé maître en la matière.

Contrairement à cela, d'autres observateurs expliquent que Ould Taya avait suffisamment de problèmes (politiques, économiques, sociales) pour s'offrir le luxe de leur en ajouter d'autres. Cela est d'autant plus vrai qu'il ne gagne rien dans cette affaire, car il fait d'accréditer l'idée selon laquelle son pouvoir est instable et, par conséquent, que son pays n'est pas sûr pour attirer les investisseurs. La polémique autour de la vérité du putsch n'est pas utile et n'offre pas de solution à la crise.

Quelle que soit en définitive la réalité sur cette affaire, les hypothèses évoquées sont plus graves l'une que l'autre.

S'il s'agit d'une réelle tentative menée par un si grand nombre d'officiers, cela voudra dire que la masse des mécontents au sein de l'armée a augmenté par rapport à 2003, où le putsch n'a été mené que par une dizaine d'officiers.

Si l'autre hypothèse, celle de la machination, est vraie, c'est encore plus grave pour la simple raison qu'elle nous fera entrer dans un cycle de règlements de comptes interminables et dangereux.

Il est certes condamnable de vouloir prendre le pouvoir par les armes, mais on ne doit pas s'arrêter seulement à leur condamnation. Il faut voir plus loin. Ces militaires, dont certains sont crédités d'une grande intelligence, ne peuvent pas risquer leur vie uniquement pour prendre le pouvoir. Les conditions dans leurs corps et la situation politique confuse de leur pays doit y être pour quelque chose. Et si en l'espace d'une année seulement des éléments de l'armée essaient, à deux reprises, de mener une action violente contre le régime, cela doit pousser à la réflexion.

La Mauritanie ne peut plus être gouvernée de la même manière. Le Président, seul acteur agissant sur la scène politique avait semblé le comprendre lors de son dernier discours à Kiffa. Il lui reste à le concrétiser sur le terrain.